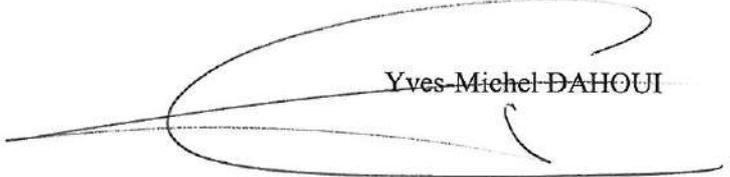


DEPARTEMENT DU DOUBS <hr/> ARRONDISSEMENT de BESANÇON <hr/>	Syndicat Mixte du Marais de Saône <hr/> Registre des Délibérations du Comité Syndical Séance du 20 juin 2013 - Deuxième convocation -
Liste des délibérations	
<i>Délibération n°1</i>	Acquisitions foncières
<i>Délibération n°2</i>	Décision modificative n°1
<i>Délibération n°3</i>	Visites guidées : demande de participation financière

Le Président,


Yves-Michel DAHOUI

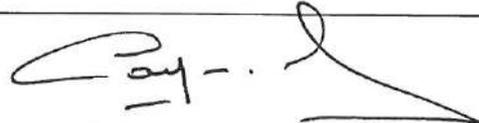
DEPARTEMENT
DU DOUBS

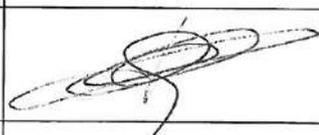
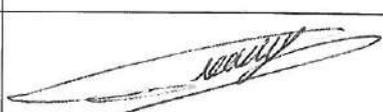
ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

Syndicat Mixte du Marais de Saône

Registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du 20 juin 2013
- Deuxième convocation -

Prénom – Nom	Signature
M. Eric ALAUZET	<i>Excusé</i>
M. Sébastien BALANCHE	<i>Excusé</i>
M. Ali BENZIDANE	
M. Pascal BONNET	<i>Excusé</i>
M. Christian BOUDAY	<i>Excusé</i>
Mme Brigitte BOURGUIGNON	<i>Excusée</i>
M. Jacques BREUIL	<i>Excusé</i>
M. Michel CARTERON	
M. Frédéric CARTIER	<i>Excusé</i>
M. Jean-Michel CAYUELA	
M. Yves-Michel DAHOUÏ	<i>Excusé</i>
M. Claude DALLAVALLE	<i>Excusé</i>
M. Bernard GRAPPEY	

M. Nicolas GUILLEMET	<i>Excusé</i>
M. Benoît HUFSCMITT	
M. Daniel HUOT	<i>Excusé</i>
Mme Sylvie JEANNIN	<i>Excusée</i>
M. Claude MENETRIER	
M. Jean-Marie POBELLE	<i>Excusé</i>
M. Christian PRAOM	
Mme Françoise PRESSE	<i>Excusée</i>
M. Patrick RONOT	<i>Excusé</i>
Mme Béatrice RONZI	<i>Excusée</i>
M. Lotfi SAID	<i>Excusé</i>
Mme Sylvie WANLIN	<i>Excusée</i>

Membres en exercice : 25
Membres présents : 7

L'an deux mille treize
le 20 juin 2013 à 18 heures 15

Membres qui ont pris part à la
délibération : 7

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est
réuni à La Vèze, après convocation légale, sous la Vice-
Présidence de Monsieur Jean-Michel CAYUELA.

Date de la convocation :
12 juin 2013

Étaient présents : MM. Ali BENZIDANE, Michel CARTERON, Jean-
Michel CAYUELA, Bernard GRAPPEY, Benoît HUFSCMITT, Claude
MENETRIER, Christian PRAOM.

NOTA :

Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché au
local du syndicat
en juillet 2013.

Étaient excusés : Mmes Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN,
Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Sylvie WANLIN, MM. Eric
ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Pascal BONNET, Christian
BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Claude
DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, M. Nicolas GUILLEMET,
Daniel HUOT, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT, Lotfi SAID.

Le Vice-Président
Jean-Michel CAYUELA,

Monsieur le Vice-Président a déclaré la séance ouverte.

M. CAYUELA présente le dossier en rappelant les références et les surfaces des parcelles
concernées :

Parcelle	Nature des terrains	Surface	Offre de prix au m ²	Prix proposé
AC n°56	Pelouse sèche à sainfoin et brome dressé (intérêt communautaire), fourré à prunelier et aubépine, Chênaie charmaie	37 a 08 ca	0.16	593,28 €
AC n°72	Chênaie charmaie/Taillis en pente	0 a 60 ca	0.10	6 €
AC n°74	Pelouse sèche à sainfoin et brome dressé (intérêt communautaire), fourré à prunelier et aubépine	11 a 70 ca	0.14	163,80 €
			TOTAL	763,08 € arrondi à 770 €

Les frais d'acte étant estimés à 835 € dont 120 € de TVA, le montant total du projet serait de
1 605 € TTC.

Le plan de financement pour les acquisitions d'un montant de 1 485 € HT proposé est le suivant :

- 80 % Agence de l'Eau
- 20 % Autofinancement

M. CAYUELA sollicite les remarques du Comité syndical et suggère de passer au vote.

A l'unanimité le Comité syndical approuve l'acquisition des parcelles Jolibois Roland section AC n°56, 72 et 74 sises sur la commune de Montfaucon, valide le plan de financement et autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Par délégation du Président
Le Vice-président du Syndicat Mixte du
Marais de Saône

Jean-Michel CAYUELA

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI

Préfecture de la Région Franche Comté
 Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 01 JUIL. 2013

L'an deux mille treize
le 20 juin 2013 à 18 heures 15

Membres en exercice : 25
Membres présents : 7

Membres qui ont pris part à la
délibération : 7

Date de la convocation :
12 juin 2013

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché au
local du syndicat
en juillet 2013.

Etaient présents : MM. Ali BENZIDANE, Michel CARTERON, Jean-
Michel CAYUELA, Bernard GRAPPEY, Benoît HUFSCHEMITT, Claude
MENETRIER, Christian PRAOM.

Etaient excusés : Mmes Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN,
Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Sylvie WANLIN, MM. Eric
ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Pascal BONNET, Christian
BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Claude
DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, M. Nicolas GUILLEMET,
Daniel HUOT, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT, Lotfi SAID.

Le Vice-Président
Jean-Michel CAYUELA,

Monsieur le Vice-Président a déclaré la séance ouverte.

M. CAYUELA présente le dossier. Après vérification des amortissements avec la paierie départementale, il s'avère qu'une annuité d'une étude (n° inventaire 2031-2008-004) n'ait pas été intégrée, à tort, au budget 2013.

Afin d'y remédier, il est proposé de procéder aux mouvements de crédits suivants :

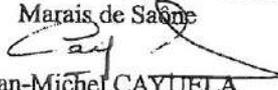
Virement de crédits en fonctionnement				
<u>Dépenses</u>				
Désignation	Chap.	Art.	Env.	DM1
Dotations aux amortissements	042	6811	67 205,61 €	+ 317,56 €
Virement à la section d'investissement	023	023	27 070,32 €	- 317,56 €
Total Fonctionnement Dépenses				0 €
Virement de crédits en investissement				
<u>Recettes</u>				
Amortissement des frais d'études	042	28031	29 902,64 €	+ 317,56 €
Virement de la section de fonctionnement	021	021	27 070,32 €	- 317,56 €
Total Investissement Recettes				0 €

M. CAYUELA sollicite les remarques du Comité syndical et suggère de passer au vote.

A l'unanimité le Comité syndical approuve la décision modificative n°1.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Par délégation du Président
Le Vice-président du Syndicat Mixte du
Marais de Saône


Jean-Michel CAYUELA

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI


Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 01 JUIL. 2013

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Comité Syndical

DELIBERATION n°3
Visites guidées : demande de
participation financière

Séance du 20 juin 2013
- Deuxième convocation -

L'an deux mille treize
le 20 juin 2013 à 18 heures 15

Membres en exercice : 25
Membres présents : 7

le Comité syndical du Syndicat du marais de Saône s'est
réuni à La Vèze, après convocation légale, sous la Vice-
Présidence de Monsieur Jean-Michel CAYUELA.

Membres qui ont pris part à la
délibération : 7

Etaient présents : MM. Ali BENZIDANE, Michel CARTERON, Jean-
Michel CAYUELA, Bernard GRAPPEY, Benoît HUFSCHEMITT, Claude
MENETRIER, Christian PRAOM.

Date de la convocation :
12 juin 2013

Etaient excusés : Mmes Brigitte BOURGUIGNON, Sylvie JEANNIN,
Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Sylvie WANLIN, MM. Eric
ALAUZET, Sébastien BALANCHE, Pascal BONNET, Christian
BOUDAY, Jacques BREUIL, Frédéric CARTIER, Claude
DALLAVALLE, Yves-Michel DAHOUI, M. Nicolas GUILLEMET,
Daniel HUOT, Jean-Marie POBELLE, Patrick RONOT, Lotfi SAID.

NOTA :
Le Président certifie que
le compte rendu de
cette délibération sera affiché au
local du syndicat
en juillet 2013.

Le Vice-Président
Jean-Michel CAYUELA,

Monsieur le Vice-Président a déclaré la séance ouverte.

M. CAYUELA présente le dossier.

Le Bureau a validé le principe du montant de 50 € alloué à l'animation de ¼ heures de la Fédération
Départementale des Chasseurs lors des visites guidées soit 600 € par an (base de 12 animations).
Le Bureau a décidé de prévoir ce versement dès 2014, le budget 2013 ne le permettant pas.

M. CAYUELA sollicite les remarques du Comité syndical et suggère de passer au vote.

A l'unanimité le Comité syndical valide l'attribution de cette participation financière selon les
principes retenus en Bureau.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Prefecture de la Région Franche Comté
 Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 01 JUIL. 2013

Par délégation du Président
Le Vice-président du Syndicat Mixte du
Marais de Saône


Jean-Michel CAYUELA

Pour extrait conforme
Le Président,

Yves-Michel DAHOUI